

N°39/23 – 24 février 2014

ZAC de Beausoleil – tranche 7 : dénomination de voies

Le rapporteur,

➤ Afin de permettre l'identification des voies qui desservent les habitations, situées dans la tranche 7 de la ZAC Beausoleil, il est proposé de retenir les noms suivants pour ces voies :

Tranche 7 :

- rue du Champ du Hir,
- rue du Champ des Outres,
- rue du Champ Morin,
- rue du Long Champ,

suivant le plan annexé à la présente délibération.

Considérant l'avis favorable émis par la commission « vie culturelle » lors de sa séance du mardi 18 février 2014 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE :

les propositions du rapporteur ;

AUTORISE :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité